Section Tennis de table

Saison 2018-2019



Description de la section

- Jeu libre sur le créneau de midi
- Possibilité de faire des matchs amicaux
- Joueurs de tous niveaux
- Petit tournoi interne, éventuellement avec handicap

Nouveauté: entrainements dirigés pour tous par un entraineur national,

Un vendredi sur 2

Créneaux horaires

Tous les mardis et vendredis de 12h à 13h (hors vacances scolaires)

Rdv au gymnase ou possibilité de se mettre d'accord

- o Par mail
- Sur slack, channel #misc-tennis_de_table
- Via le site https://lectra-ping-pong.yaentrainement.fr

Matériel à disposition

- Sceau de balles
- Prêt de raquettes « débutant »





Inscriptions en ligne sur le site du CE (<u>www.celectra.fr</u>)

Cotisations

- Cotisation AS Lectra de 10€ (cotisation globale à toutes les sections)
- Cotisation Tennis de table de:

	Non licencié FFTT	Déjà licencié FFTT
Adhérent LECTRA	35€	20€
Adhérent hors LECTRA	50€	30€

Localisation

- Salle du SAG Cestas (complexe sportif du Bouzet)
- o 3 min en voiture de Lectra

Pour tout renseignement, contactez

- Alexandre (a.herbreteau@lectra.com)
- Jean Michel (jm.roine@lectra.com)

IMPORTANT: quels documents fournir?

Sur le site de l'aslectra (<u>www.aslectra.com</u>), télécharger les certificats:



- Remplir et envoyer par mail (coordonnées page précédente):
 - 1) Le Bordereau de demande de licence en cochant
 - « Première demande » ou « Renouvellement » (selon le cas)
 - « Promotionnelle »



- En remplissant les coordonnées + signature
- 2) La fiche d'inscription complétée et signée, ainsi qu'une photo

IMPORTANT: quels documents fournir?

3) Un certificat médical ou un questionnaire de santé



Certificat médical obligatoire autorisant la pratique du tennis de table en compétition (même si il ne s'agit ici que de loisir).

- Vous n'avez pas fourni de fiche de certificat médical autorisant la pratique de tennis de table l'année dernière:
 - o Fournir la fiche de certificat médical remplie par le médecin
- O Vous avez déjà fourni une fiche de certificat médical l'année dernière:
 - Fournir le questionnaire de santé en cochant « NON » à toutes les réponses. Si vous n'êtes pas en mesure de cocher « NON », alors vous devrez refaire faire un certificat médical.